

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **UMR ECOBIO 6553 (CNRS/Université de Rennes 1)**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **PAILLISSON Jean-Marc**
 Adresse : N° Rue **Campus de Beaulieu, bât. 25, Avenue du Général Leclerc**
 Commune **Rennes**
 Code postal **35042**
 Nature des activités : **Organisme de Recherche scientifique en Ecologie**
 Qualification (du demandeur) : **Ingénieur de Recherche (CNRS)**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Pelophylax</i> spp. (grenouilles vertes)		Adultes et juvéniles (le cas échéant)
<i>Rana dalmatina</i> (grenouille agile)		
B2 <i>Bufo spinosus</i> (crapaud commun)		
<i>Hyla arborea</i> (rainette verte)		
B3 <i>Pelodytes punctatus</i> (pélodyte ponctué)		
<i>Salamandra salamandra</i> (salamandre tachetée)		
B4 <i>Lissotriton helveticus</i> (triton palmé)		
<i>Triturus marmoratus</i> (triton marbré)		
B5 ...		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrie	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Etude de la ségrégation de niche écologique entre certains amphibiens et l'écrevisse de Louisiane dans un réseau de mares (voir les compléments dans le courrier joint).**

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Captures à l'aide de divers engins + biométrie (le cas échéant)

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Mi-mars à fin décembre 2015
Réseau de mares privées/communales sur la bordure Ouest des marais de Brière (Loire Atlantique)
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges Préciser : Nasses scientifiques (voir la description jointe)
 Autres moyens de capture Préciser : + amphicaptis
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : 3^{ème} cycle universitaire
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 15 mars à 31 décembre 2015
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Pays de la Loire
 Départements : Loire-Atlantique
 Cantons : Guérande - Herbignac
 Communes : Saint-Lyphard (voire communes voisines : Saint André des Eaux, Assérac...)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
 Document de synthèse joint (bilan de la dernière campagne de terrain - saison 2012)
 Document également transmis à la DREAL par courrier électronique
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
 Même procédure que le bilan de la saison 2012

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Rennes
 le 26 novembre 2014
 Votre signature